

Éthique et pratique(s) du projet d'architecture

Cette thématique propose comme point de départ l'enjeu du « faire bien » et de « faire le bon projet ». Elle propose d'explorer les considérations éthiques du processus et du résultat du projet d'architecture. Plus particulièrement, elle examine la responsabilité de l'architecte et du projet d'architecture envers la société (dans une perspective de justice sociale), envers l'environnement, et envers l'œuvre architecturale elle-même.



Graffiti en réponse à la construction du projet Quartier 54, Rosemont, Montréal, 2015.

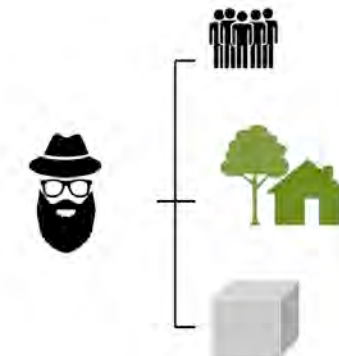
Pourquoi une thématique sur l'éthique dans le programme de la M. Arch ?

Toute œuvre, disait Vitruve, un siècle avant notre ère, doit être résistante, utile et belle (*firmitas, utilitas et venustas*). Cependant, les considérations éthiques plus contemporaines se réfèrent non seulement à l'œuvre finale de l'architecte, mais aussi à son processus de réalisation et à son impact à moyen et à long terme sur la société et sur l'environnement. Ces nouvelles considérations réfèrent donc d'une part à la question de l'éthique de l'action (savoir si le processus est juste) et d'autre part à la finalité de cette action (savoir si le résultat est approprié pour son environnement, pour la société et pour les créateurs eux-mêmes). Elles doivent concilier des régulations autant sociales (les mœurs, la déontologie, le droit, la morale) qu'individuelles (le questionnement éthique personnel) susceptibles de se trouver en contradiction).

Les oppositions musclées aux projets d'architecture, les contestations publiques aux initiatives de développement, la polarisation des débats publics et les scandales dans la réalisation des projets d'intérêt collectif sont de plus en plus courants. Les controverses sont multiples : doit-on prioriser le développement économique, la protection de l'environnement ou plutôt la conservation du patrimoine? Que doit-on favoriser : le point de vue de l'expert ou celui du citoyen? Les mœurs culturelles des utilisateurs sont-elles plus importantes que les critères éthiques des décideurs?

Dans ce contexte, les architectes connaissent aujourd'hui des difficultés importantes pour prendre des décisions éclairées face à certaines situations. Ces architectes doivent travailler au sein d'équipes multidisciplinaires complexes, et avec d'autres professionnels ayant des outils, des langages et des cultures de travail, différents. Simultanément (voire paradoxalement), la pratique de l'architecture est de plus en plus encadrée par de nombreux paradigmes visant le « bien faire » dont les impératifs du développement durable, de la résilience, de l'innovation, de la participation citoyenne, de l'efficacité, et autres.

Il est donc de plus en plus accepté que le projet d'aménagement devienne « juste » et « bon » quand il est « durable », « résilient », « innovant », « participatif », « agile », etc. Certes, ces paradigmes aident souvent les architectes à véhiculer l'intention d'agir de façon responsable et ils offrent un langage visant à faciliter la communication entre eux et avec le grand public. Néanmoins, nous assistons aujourd'hui à une confiance exagérée en la capacité de ces paradigmes à agir comme véritables cadres pour l'action éthique. Les concepts mobilisés par ces paradigmes perdent de plus en plus de sens et deviennent des outils de manipulation (tout peut être considéré comme « durable », « innovant » ou « participatif »). De plus, l'institutionnalisation de ces paradigmes, leur standardisation et donc leur application hors contexte se heurte souvent au manque d'adaptation. Ainsi, leur pertinence dans certaines circonstances est donc rarement contestée. Finalement, la confiance en ces paradigmes freine parfois la créativité et la diversification des solutions (adopter ces paradigmes est une solution plus facile et « à résultat garanti »).



La thématique examine la responsabilité de l'architecte et du projet d'architecture envers la société, l'environnement, et envers l'œuvre architecturale elle-même.

Objectifs spécifiques :

- Accorder une place importante aux considérations éthiques dans le projet d'architecture, à la lumière des relations entre les parties prenantes et des potentiels conflits de valeurs.
- Explorer les liens entre les paradigmes de l'action en architecture et le jugement éthique afin d'enrichir les réflexions au sujet de l'acte juste et éthique dans la planification et la conception du projet d'architecture.
- Examiner le rôle de l'éthique dans les processus décisionnels d'un projet d'architecture.
- Réfléchir sur des situations éthiques complexes et les analyser sous la lentille des modèles d'analyse présentés dans le séminaire.

Compétences pédagogiques à développer :

- Comment faire bien ?
- Quel est le « bon » projet ? Qu'est-ce qu'un projet « juste » ?
- Quelles sont les composantes du territoire, de la ville, et de l'espace envers lesquelles la considération de l'action éthique est importante ?
- Comment agir en situation de conflit de valeurs entre les parties prenantes du projet ?
- Comment établir la légitimité des parties prenantes et celle de leurs demandes et leurs attentes face au projet ?

Voici les types de questions que cette thématique vise à explorer à la fois dans un travail de conception architecturale « par projet », que dans un travail de recherche. Ainsi, à l'issue de la Maîtrise, l'étudiant(e) aura développé et /ou aura mis en pratique six compétences pédagogiques qui vont lui permettre de :

- **Repérer** : l'étudiant sera en mesure d'identifier des situations de conflit de valeurs, éprouvant le besoin d'un jugement éthique. il sera capable aussi d'identifier des positions

variées et divergentes envers une situation donnée.

- **Faire preuve d'empathie** : il saura écouter et remettre en question de façon analytique et respectueuse les arguments des parties prenantes lors d'une prise de décision. Il pourra naviguer la démarche du projet en reconnaissant des points de vue différents.
- **Réfléchir** : il sera capable de poser un questionnement éthique vis à vis d'une situation.
- **Agir** : il pourra proposer des solutions architecturales créatives susceptibles de véhiculer les intérêts et les valeurs des parties prenantes.
- **Échanger** : il pourra communiquer (de façon graphique, discursive et écrite) des arguments éthiques pour exprimer des points de vue différents ou contradictoires.
- **Apprendre à apprendre** : il sera capable d'identifier des sources, références, outils et méthodes de travail pour mener un apprentissage autonome et continu de l'éthique en architecture.

Formule pédagogique : Trois activités permettront d'atteindre ces objectifs pédagogiques : (1) l'atelier de recherche (Hiver 2017) ; (2) le séminaire de recherche (Hiver 2017) ; et (3) le projet thèse (Automne 2018). Ces activités sont basées sur des simulations de situations réelles en contexte de projet. Ils concernent des situations dans lesquelles il y a un, ou plusieurs, **conflits de valeurs** : Conserver un bâtiment ou favoriser un développement économique ? Prioriser, à travers le projet, les intérêts locaux ou la compétitivité économique ? Conserver ou plutôt « moderniser » ? Favoriser l'intérêt collectif ou plutôt un groupe de pression important ?

Le choix des thématiques adresse le paradoxe actuel posé par une pratique de l'architecture qui se veut à la fois globale, mais aussi régie par l'impératif de la contextualisation. D'un côté, l'architecte contemporain se trouve de plus en plus connecté, il fait partie des réseaux de plus en plus larges, et il se trouve mieux informé sur les problèmes et les défis en dehors des frontières. Il interagit de plus en plus dans un contexte mondialisé dans lequel les grands problèmes contemporains (migration rapide, changements climatiques, pollution, dégradation environnementale, pauvreté, etc.) transcendent les frontières et exigent des stratégies holistiques, concertées et à long terme. Dans plusieurs dossiers, il se sent de plus en plus « dans le même bateau » qu'un architecte en Indonésie, en Europe ou en Afrique. De l'autre côté, il travaille dans une discipline dans laquelle l'impératif de contextualisation locale n'est plus remis en question. Il ne peut pas donc faire confiance seulement à ses préjugés, à ses réflexes immédiats ou à ses repères culturels. Il doit concilier « le global » et « le local », le long et le court terme, « l'urgent » et « l'indispensable ».

La thématique vise l'étude simultanée de deux terrains, l'un en contexte local, le second dans un pays en voie de développement, examinant ainsi une diversité d'enjeux éthiques. L'objectif ultime de la démarche est de faire valoir qu'en regard des enjeux contemporains qui se posent, l'architecte d'aujourd'hui n'est plus qu'un simple créateur de lieux et d'espaces. Il est investi d'un rôle qui transcende la commande au regard d'une responsabilité éthique et sociale qui nécessairement lui incombe. Conçue non plus seulement comme produit mais aussi comme processus, l'architecture appelle donc à l'exercice de compétences transversales encadrées par les valeurs, le sens critique et le jugement.

Équipe:

Gonzalo Lizarralde (professeur) – **Coordonnateur responsable**
 Claudine Déom (professeur)
 Clément Demers (professeur)
 Thomas Schweitzer (architecte OAQ – Ædifica)
 Jean-Paul Boudreau (architecte OAQ)
 David Ross (gestionnaire de projet, Ville de Montréal)
 Manel Djemel (candidate au Ph.D.)
 Anne-Marie Petter (professionnelle-étudiante Ph.D.)

Atelier de recherche Hiver 2017 | Éthiques et pratiques d'intervention en contexte international**Crédits : 6****Professeur :** Gonzalo Lizarralde**Professeur invité :** Thomas Schweitzer**Assistant d'enseignement :** Anne-Marie Petter

Cet atelier propose un projet en équipes dans un contexte international, soit à Cuba. Il s'agit d'un atelier conjoint réalisé en partenariat avec l'Université Centrale Marta Abreu de las Villas à Santa Clara, Cuba, et comprend la réalisation d'un séminaire-atelier d'une semaine à Cuba.

Scénario: Le dilemme des pêcheurs cubains: enjeux éthiques liés à l'habitat des communautés côtières menacées par les changements climatiques et les risques environnementaux. Face aux changements climatiques et aux risques environnementaux (cyclones, inondations) qui affectent les populations littorales et la submersion de ses côtes sur un horizon de 50 ans, Cuba s'est doté d'une politique de relocalisation progressive des communautés côtières. Celle-ci inclut une loi de non (re)construction en matériaux permanents dans les zones inondables, ainsi qu'un programme de relocalisation des populations dans des logements sociaux de types «grands ensembles» (multi-étagés) à l'intérieur des terres à l'abri des risques. Or le déplacement des habitants (qui entretiennent une relation économique et identitaire très forte avec la mer) provoque souvent un déracinement si violent que plusieurs préfèrent se rétablir près de la mer, dans l'illégalité. En plus d'accroître leurs vulnérabilités psychologiques, sociales et économiques, cette politique ignore aussi des décennies d'efforts d'adaptation aux aléas naturels par ces communautés, traduits par des solutions vernaculaires innovatrices. L'approche privilégiée par le gouvernement cubain soulève donc plusieurs enjeux éthiques auxquels la réflexion et le rôle de l'architecte sont confrontés. Doit-on agir aujourd'hui alors qu'il s'agit d'un problème de demain ? Y aurait-il des solutions alternatives plus adaptées ? Quelles seraient les meilleures pratiques dans ces circonstances ? En réponse à un enjeu éthique spécifique qu'ils auront tiré de cette problématique, l'atelier conjoint propose aux étudiants québécois et cubains l'exploration de solutions architecturales et urbaines «justes» dans ce contexte d'intervention, tant par leur matérialisation que leurs processus d'élaboration sous-jacents.

Formule pédagogique : Il s'agit de séances de travail et discussions avec les professeurs : Lundi et Jeudi de 13h00 à 17h00 (d'autres séances pourront être organisées dans d'autres après-midi). Étant donné que le projet sera développé en partenariat avec une université cubaine, les étudiants québécois travailleront en collaboration avec les étudiants cubains, par équipes parallèles. Pour l'UdeM, il s'agira de 3 équipes pour la 1^{re} partie, et environ 6 équipes de 3 étudiants pour les parties 2 et 3. L'atelier s'organise en trois parties :

1^{re} partie : (1 mois): Analyse du site (communauté de Carahatas) et énoncé de l'enjeu éthique.

Livrable : Mémoire d'avant-projet (25%)

Mission à Cuba (7 jours) Durant la semaine des activités libres.

2^e partie : (1 mois): Raffinement du positionnement éthique par équipes et conception du projet.

Livrable : Énoncé du positionnement éthique et projet préliminaire (25%)

3^e partie : (2 mois): Réalisation du projet définitif par équipes.

Livrable : Projet complet et détaillé (50%)

Concours international étudiant i-Rec : Quatre projets seront envoyés au 8^{ème} concours international i-Rec pour étudiants en architecture – un forum international pour l'analyse des solutions structurantes pour la reconstruction à la suite des catastrophes naturelles et pour la réduction de la vulnérabilité. <http://www.grif.umontreal.ca/i-Rec.htm>

Séminaire de recherche Hiver 2017 | Éthiques et pratique(s) de l'architecture**Crédits : 3****Professeur :** Gonzalo Lizarralde**Collaborateurs :** Claudine Déom

Clément Demers

David Ross

Assistante d'enseignement : Manel Djemel

Ce séminaire propose l'analyse des controverses architecturales et urbaines contemporaines tant locales qu'internationales, et vise à examiner une problématique d'intérêt public susceptible de mobiliser une réflexion éthique sur la pratique de l'architecture au Québec. Le site à l'étude sera les environs de l'échangeur Turcot, un projet urbain ayant suscité de vifs débats publics.

Objectifs spécifiques :

- Fournir les bases théoriques et conceptuelles pour comprendre les liens entre l'éthique et l'architecture.
- Développer des activités de débat autour de situations de conflits de valeurs.
- Comprendre et évaluer les pratiques d'intervention en milieux sensibles par l'analyse de précédents.
- Par l'analyse d'un site au Québec, comprendre le rôle et le positionnement de l'architecte face aux conflits de valeurs.

Formule pédagogique : La démarche sera balisée par des conférences et débats sur des enjeux urbains à Montréal. Les séances de séminaires portent sur cinq thématiques :

1. **Les courants éthiques et la pratique dans l'espace**
2. **Le partage et le droit à la ville**
3. **La participation publique et citoyenne**
4. **Le paysage et l'environnement naturel**
5. **L'innovation et la création de la ville**

Le séminaire s'organise en trois parties :

1^{re} partie : Balises théoriques en éthique et controverses contemporaines – 5 semaines

Livrible: Présentation d'un enjeu urbain contemporain d'impact international (15 min par équipe de 3, 30%)

2^e partie : Balises théoriques et questionnements éthiques – 5 semaines

Livrible: Présentation d'un enjeu urbain et animation d'un débat (40 min par équipe de 5, 40%)

3^e partie : Questionnement et positionnement éthiques – 4 semaines

Livrible: Présentation d'un enjeu urbain dans le site et positionnement éthique (30 min par équipe de 5, 30%)

Au terme de ce séminaire, l'étudiant acquiert des outils pour :

- **Comprendre** les relations entre l'espace et les pratiques qui s'y opèrent.
- **Saisir** les dilemmes éthiques abordés et acquérir la capacité de les analyser.
- **Faire** une lecture critique, d'analyse et de comparaison des points de vue variés.
- **Évaluer** les potentialités d'un espace ou d'un territoire à la lumière des enjeux éthiques.

Projet thèse _ Automne 2018 | Éthiques et pratique(s) du projet d'architecture au Québec**Crédits : 9****Responsable:** Gonzalo Lizarralde**Professeurs invités :** Jean-Paul Boudreau et autres à confirmer**Assistante d'enseignement :** Anne-Marie Petter

Dans la continuité du séminaire de recherche de la session Hiver 2017, cet atelier propose l'exploration des enjeux éthiques dans le cadre d'un projet individuel, créatif et original, sur un site aux environs de l'échangeur Turcot, à Montréal.

Scénario: Projet d'architecture et positionnement éthique face à une problématique d'intérêt public. Cet atelier saisit l'opportunité du projet autoroutier majeur de l'échangeur Turcot pour étudier les enjeux éthiques sous-jacents à l'inscription d'une infrastructure de grande envergure dans le tissu urbain montréalais en regard de ses impacts « sur la qualité des milieux de vie, la connectivité et la mobilité, la dynamisation économique, la cohabitation des fonctions et les équipements collectifs »¹. Ce projet a fait l'objet de nombreuses consultations publiques. Malgré plusieurs vecteurs de bonification et de retombées estimées favorables mises de l'avant par ses promoteurs, il a suscité de nombreuses controverses. Cela a donné lieu la formation de plusieurs groupes de pression aux revendications diverses : environnementales, patrimoniales, et sociales (visant par ex. la création des logements sociaux, ou visant à éviter la gentrification). En second lieu, l'emprise de l'infrastructure sur les quartiers ouvriers de Saint-Henri, Ville Émard et Côte St-Paul, servira également de prétexte à l'étude de phénomènes socio-économiques marquant ces territoires, tels que la pauvreté, la consommation de drogue, la prostitution, l'exclusion sociale, et la gentrification. L'étude de cette zone permettra aussi de se sensibiliser aux enjeux historiques et patrimoniaux au vu des impacts générés par la transformation de sa vocation industrielle initiale en un usage résidentiel et commercial. Pour toutes ces raisons, le projet de l'échangeur Turcot offre un laboratoire privilégié d'étude des dynamiques de transformation et fabrication de la ville de façon responsable, devant concilier de multiples enjeux tout en faisant converger les intérêts de nombreux acteurs.

Formule pédagogique : Il s'agit d'un atelier aboutissant à la réalisation de projets individuels, à partir d'un travail initial collectif et collaboratif, modulé de séances de travail et de discussions avec les professeurs et les professionnels en pratique active. L'atelier inclut trois parties :

1^{re} partie : (1 mois): Travail collaboratif pour l'analyse détaillée des sites d'intervention (un secteur, mais plusieurs sites). Cette analyse aura déjà été amorcée lors du séminaire de recherche de la session Hiver 2017.

Livrable : Mémoire d'avant-projet (25%)

2^e partie : (1 mois): Raffinement du positionnement éthique et conception du projet.

Livrable : Projet individuel préliminaire et essai (25%)

3^e partie : (environ 2 mois): Réalisation du projet définitif.

Livrable : projet individuel complet et essai (50%)

Objectifs pédagogiques :

- **Comprendre** les enjeux de l'espace urbain et leurs impacts sur l'architecture et la société.
- **Explorer** l'intégration urbaine des espaces et des oeuvres architecturales, leur morphologie et comprendre leurs dimensions sociale et spatiale.
- **Saisir l'importance** du rôle et de la responsabilité sociale et environnementale de l'architecte dans la production et l'aménagement de l'espace.

¹ Office de Consultation Publique de Montréal, 2016